

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 18280 - 2004 B 01156 - 454 097 858 - AAS



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2024Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AAS SARL 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER	
SIRET 4 5 4 0 9 7 8 5 8 0 0 0 1 2	Mé : contact.montpellier@cab-aas.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Activités comptables
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	200 052	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Basins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Basins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon la case)		Plus-values exonérées relevant du taux de 16 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS ChC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)
--

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'état de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom État de résidence N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1735 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AAS SARL 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER Tél : 0499136650		CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL Tél :	
OGA/OMGA	Valeur conventionnée	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du GGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 17042024
N° d'agrément du GGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Lieu : MONTPELLIER
Libramen de conformité fiscale (RCP)			Qualité et nom du signataire : Laurent BRUNO
Prestataire :			Signature :

Désignation de l'entreprise : AAS SARI

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 5 4 0 9 7 8 5 8 0 0 0 1 2Néant ☐ *

				3 1 1 2 2 0 2 3				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	41 944	AG	40 050		1 895	
	Fonds commercial (1)	AH	810 000	AI			810 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
ACTIF IMMOBILISABLE	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	103 075	AU	89 004		14 071	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	12 498	BI			12 498	
	TOTAL (II)	BJ	967 516	BK	129 053		838 463	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 300	BW			8 300
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	534 414	BY	31 445		502 969
Autres créances (3)		BZ	24 152	CA			24 152	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement dont actions propres :	CD		CE				
	Disponibilités	CF	12 857	CG			12 857	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 360	CI			18 360	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	598 084	CK	31 445		566 638	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 565 600	1A	160 499		1 405 101	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	49 157
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AAS SARL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000...)			DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont forme spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ E1)			DG	117 939		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	163 359		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	1 895		
	TOTAL (I)			DL	294 193		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	116 701		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ E1)			DV	3 214		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	74 879		
	Dettes fiscales et sociales			DY	285 413		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	8 573		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	622 129		
	TOTAL (IV)			EC	1 110 909		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 405 101			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 044 242	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code de commerce des sociétés).

DGFIP N° 2052-SD 2024

Désignation de l'entreprise :

AAS SARL

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			bien * services *					
		FG	1 985 503	FH		FI	1 985 503	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 985 503	FK		FL	1 985 503	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	17 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	41 819		
	Autres produits (1) (11)				FQ	15		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 044 670	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	552 837	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	44 166	
	Salaire et traitements *					FY	925 465	
	Charges sociales (10)					FZ	293 957	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)		GA	GB	GC	390
			- dotations aux provisions					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *					
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	GE	10 974	
	Autres charges (12)				GF	1 834 163		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	210 507
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 272	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 272		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 606	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	1 606		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(334)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	210 172	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAS SARL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	650		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 830		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HI	2 480		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(2 480)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	44 333		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 045 941		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 882 582		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	163 359		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	20 092	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	32 719	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	14 267	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		14 267	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		6 707	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	7 560	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	Amendes et pénalités				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				650			
Amortissement dérogatoires				1 830			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 405 101,33 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 163 358,82 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/04/2024

Etat définitif

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pat à pat
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	869 169		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	60 056		2 466
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	70 093		2 482
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	130 149		4 948
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 498		
TOTAL	12 498		
TOTAL GENERAL	1 011 816		4 948

	Diminutions Par virement de pat à pat	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		17 225	851 944	851 944
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			62 522	62 522
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		32 023	40 553	40 553
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		32 023	103 075	103 075
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 498	12 498
TOTAL			12 498	12 498
TOTAL GENERAL		49 247	967 516	967 516

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	56 311	963	17 225	40 050
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	50 978	3 985		54 963
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	64 638	1 426	32 023	34 041
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	115 616	5 410	32 023	89 004
TOTAL GENERAL	171 927	6 373	49 247	129 053

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	963			1 830	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	3 985				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 426				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	5 410				
TOTAL GENERAL	6 373			1 830	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/04/2024

Etat définitif

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	64	1 830		1 895
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	64	1 830		1 895
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur Immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	40 154	390	9 099	31 445
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	40 154	390	9 099	31 445
TOTAL GENERAL	40 218	2 221	9 099	33 340
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		390	9 099	
- financières				
- exceptionnelles		1 830		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 498		12 498
Clients douteux ou litigieux	49 157	0	49 157
Autres créances clients	485 257	485 257	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	9 427	9 427	
- T.V.A.	10 267	10 267	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 458	3 458	
Charges constatées d'avance	18 360	18 360	
TOTAL GENERAL	589 424	527 769	61 655
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	116 701	50 035	66 667	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	74 879	74 879		
Personnel et comptes rattachés	104 832	104 832		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 290	67 290		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	111 060	111 060		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 231	2 231		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 214	3 214		
Autres dettes	8 573	8 573		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	622 129	622 129		
TOTAL GENERAL	1 110 909	1 044 242	66 667	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 000			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Etat définitif

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	3 208		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

8.4 - INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même:

Désignation	Montant
TOTAL	

8.5 - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan:

Désignation	Montant
TOTAL	

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	12 657
Autres créances	3 354
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	16 011

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 882
Dettes fiscales et sociales	80 376
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 605
TOTAL	100 897

Etat définitif

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	18 360	622 129
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	18 360	622 129

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	100,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.7 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 985 503
TOTAL	1 985 503

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 985 503
Etranger	
TOTAL	1 985 503

9.8 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impôts	Impôts
Résultat courant	210 172	44 333
Résultat exceptionnel (et participation)	-2 480	
Résultat comptable	163 359	44 333

Commentaires:

Etat définitif

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

Etat définitif

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	
Commentaires:	

Etat définitif

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres: - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services - TOTAL	

Commentaires:

10.6 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	22	
Ouvriers		
TOTAL	25	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/04/2024

Etat définitif

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 985 503	1 853 400	1 693 958	1 678 219	1 592 141
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	207 187	187 756	155 186	198 855	145 867
c) Impôt sur les bénéfices	44 333	42 161	38 850	48 224	28 874
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	162 854	145 595	116 336	150 631	116 993
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	163 359	150 456	123 185	134 827	80 329
f) Montants des bénéfices distribués		173 000	163 000	175 000	148 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 629	1 456	1 163	1 506	1 170
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 634	1 505	1 232	1 348	803
c) Dividende versé à chaque action		1 730	1 630	1 750	1 480
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	25	23	22	22	23
b) Montant de la masse salariale	832 135	740 873	684 298	681 679	693 812
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	387 287	377 979	356 500	335 696	339 763

Observations complémentaires

[illegible]

Observations complémentaires

AAS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 86, Boulevard de Strasbourg
34000 MONTPELLIER
454 097 858 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 163 358,82 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

Bénéfice de l'exercice	163 358,82 euros
-------------------------------	------------------

Section 2 - Affectation

A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 1000 euros par part	
Aux autres réserves	63 358,82 euros
s'élevant ainsi à 181 298,19 euros.	

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 2024.

Certifié conforme
La Gérance

